

ASSOCIATION DU PAYS CARCASSONNAIS

1,85 M€ pour le développement rural

La nouvelle structure GAL (groupe d'action locale) du Carcassonnais, chapeauté par l'association du Pays Carcassonnais, s'est vu attribuer la somme 1,85 M€ par le Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Le GAL, qui regroupe les territoires de Carcassonne Agglo et de la communauté de communes de la montagne Noire (96 communes au total), a pour objectif de « renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire ».

Le nouveau programme LEADER 2014-2020, a été présenté hier dans les locaux de l'association (photo ci-contre). « Il s'agit d'un accompagnement au montage de projets en milieu rural », a indiqué Tamara Rivet. Des projets très variés, puisqu'il pourra s'agir autant de rénovations dans un musée, de création d'entreprise, que de projets



► Regis Banquet (au centre), président de Carcassonne Agglo, a salué le démarrage du GAL.

Photo Nathalie Amen-Vals

culturels type festival, etc. « Nous allons pouvoir nous consacrer à plusieurs secteurs d'activités et nous voulons porter des projets novateurs », a précisé la présidente du Pays Carcassonnais. Les projets qui rentreront dans les différents critères,

établis après un « diagnostic du territoire », recevront des aides financières et le suivi de l'équipe technique. Il faudra auparavant présenter son dossier devant le comité technique et le comité de programmation.

Laure Mamet

L'INDEPENDANT 8/1/2016

pays carcassonnais

Une enveloppe pour soutenir les porteurs de projets ruraux

Une enveloppe de 1 850 000 euros, c'est ce dont disposent à présent Carcassonne Agglo et la CDC de la Montagne Noire, soit un rassemblement de 96 communes, pour venir en aide aux porteurs de projets ruraux. Cela, également, à l'aide de l'association Pays Carcassonnais, et sa qualité d'expertise du territoire. Tout ceci s'inscrit dans la 5e génération du programme européen LEA-

Un « levier de développement économique pour le territoire »

DER, qui « prend un nouveau tournant cette année ». En effet, alors que les soutiens de projet se devaient d'être ciblés les années précédentes, le champ de critères s'élargit pour cette période 2014-2020. Et ainsi, l'accueil des porteurs de projets, privés ou publics, est plus ouvert. « C'est un levier de développement économique très positif pour le territoire », estime Ta-



Les porteurs de projets doivent s'adresser au Pays Carcassonnais.

mara Rivel, vice-présidente de Carcassonne Agglo. « On va pouvoir accompagner les acteurs locaux qui vont moderniser et dynamiser le secteur ». Quiconque souhaitant porter un projet, et répondant aux critères du programme, sont libres de s'adresser directement à l'association Pays Carcassonnais. Tourisme, agriculture, viticulture, patri-

moine, culturel, énergie... tout est possible. Trois importants projets ont pour l'instant été retenus. « Si l'évaluation de notre programme auprès de l'Europe est positive, nous pourrions bénéficier d'une nouvelle enveloppe à mi-parcours », précise Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo.

N.D.

LA DEPECHE 8 JUIN 2016.